

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 40083
Numéro SIREN : 422 961 755
Nom ou dénomination : 2 M PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2019 sous le numéro de dépôt 5451

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/5451

Déposant :

Nom/dénomination : 2 M PROMOTION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 422 961 755

N° gestion : 1999 B 40083



Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2M PROMOTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>5 rue Gaston Pretot 25200 MONTBELIARD</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>42296175500051</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	769		
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO	63 300		
	Constructions	AP	AQ	78 830		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	39 578		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	201 535		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY	2 404		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	152 449		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 316 548		
	Prêts	BF	BG	3 592 235		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	77 272		
	TOTAL (II)	BJ	BK	65 771 429		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	2 566	BM
En cours de production de biens			BN		BO	
En cours de production de services			BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR		BS	
Marchandises			BT		BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	378 823	BY	378 823
		Autres créances (3)	BZ	9 162 472	CA	8 977 772
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	5 697 084	CE	120 993
DIVERS	Disponibilités	CF	74 586	CG	74 586	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 824	CI	8 824	
	TOTAL (III)	CJ	15 324 356	CK	305 693	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	85 238 452	1A	4 448 361	80 790 091	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 2M PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		31/12/2018	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 524 030)	DA	7 524 030		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	752 403		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	34 257		
	Report à nouveau	DH	55 557 062		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 200 507		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	68 068 259	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	765 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	765 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 611 300		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 110 079		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 090		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	100 728		
	Dettes fiscales et sociales	DY	109 763		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	20 873			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	11 956 832		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	80 790 091		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 175 071			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 470 858			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2M PROMOTION		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	9 250	FE		FF	9 250	
		FG	540 430	FH		FI	540 430	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	549 680	FK		FL	549 680	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	300	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	549 988
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 414	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	948	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	556 681	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	24 604	
	Salaires et traitements *					FY	149 387	
	Charges sociales (10)					FZ	51 942	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	52 810
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 316	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	851 101	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-301 113
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	784 563	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	720	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 347 704	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 228	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	138 295	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	187 990	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	27 317	
Total des produits financiers (V)						GP	3 703 534	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	157 022	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	157 839	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	19 311	
Total des charges financières (VI)						GU	334 172	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	3 369 361
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	3 852 091

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 80 790 091.08 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 200 507.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/05/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1/ Contrôle fiscal : Un contrôle est en cours auprès de la filiale 2G Promotion. Cette société ayant donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés où 2M Promotion est la société mère, l'éventuel redressement en matière d'impôt sur les sociétés concerne directement 2M Promotion.

La dernière proposition de rectification en date du 24/11/2016 fait état d'un redressement de 133 408€ en matière de TVA (dont 43 023€ d'intérêts et majorations) et de 571 799€ d'impôts sur les sociétés (majorations non chiffrées en sus). La société a reçu un avis de mise en recouvrement le 28/02/2018 et une réclamation contentieuse a été enclenchée. 2G Promotion contestant la totalité de ces redressements, elle avait fait le choix de ne pas doter de provisions pour impôts au 31/12/2017. En 2018, des précautions sont prises et une provision pour impôts a été comptabilisée pour 700 000 euros.

2/ La société 2M PROMOTION a fait apport en juillet 2018 des titres de participation de 17 sociétés civiles immobilières qu'elle détenait, auprès de la société SGMR. Elle perçoit en rémunération de cet apport 305 545 actions nouvelles de la société bénéficiaire de l'apport. Cet apport effectué à la valeur comptable pour 3 103 120,03 euros au global n'entraîne pas la constatation d'une plus-value d'apport dans les comptes clos au 31/12/2018.

Sur le plan fiscal cette opération d'apport a été placée sous le régime de faveur prévu à l'article 210B du CGI.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, , N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

POUR ÊTRE CONFORME

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciel : 1 an

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Composants de "seconde catégorie", dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions :

L'entité n'est pas concernée (Option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 ans
- Matériels et outillages	2 à 10 ans
- Agencements et amén.divers	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	2 à 10 ans

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Sur le plan fiscal, les frais d'acquisition engagés au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices doivent fiscalement être incorporés au prix de revient des titres et déduits par voie d'amortissement sur une période de 5 ans.

L'option comptable étant la déduction immédiate des frais, le traitement fiscal consiste à réintégrer extra-comptablement les frais déduits sur l'exercice se rapportant à des titres acquis sur l'exercice, et à déduire de façon extra-comptable la quote part des frais correspondant à l'amortissement de l'exercice.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks au 31/12/2018 correspondent aux stocks de matières (nourriture et boissons) de l'établissement La Maraude.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

A compter du 1er janvier 2001, la société 2M PROMOTION a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre de l'intégration comprend :

- Société mère intégrant : SAS 2M PROMOTION
- Sociétés filiales intégrées :
 - EURL 2G PROMOTION
 - SCI L'AGE D'OR DIGOIN
 - SCI L'AGE D'OR PARAY MONIAL
 - SCI L'AGE D'OR LA CIOTAT
 - EURL NATURE ET PASSION

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. La société mère constate dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.
Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	768.80			
	Terrains		63 300.00			
	Constructions		619 700.00			
CORPORELLES	Sur sol propre		619 700.00			
	Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		41 472.29			
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		130 021.03			
	Autres immos corporelles		44 874.93			
	Matériel de transport		108 928.16			
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				2 403.98		
		TOTAL	1 008 296.41		2 403.98	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		61 791 960.78		3 103 140.03	
	Autres titres immobilisés		1 316 547.61			
	Prêts et autres immobilisations financières		5 964 356.54		292 676.00	
			TOTAL	69 072 864.93		3 395 816.03
TOTAL GENERAL			70 081 930.14		3 398 220.01	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			768.80	
	Terrains				63 300.00	
	Constructions				619 700.00	
CORPORELLES	Sur sol propre				619 700.00	
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				41 472.29	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				130 021.03	
	Inst. gal. agen. amé. divers				44 874.93	
	Autres immos corporelles				108 928.16	
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					2 403.98
		TOTAL			1 010 700.39	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		3 566 054.55		61 329 046.26	
	Autres titres immobilisés				1 316 547.61	
	Prêts & autres immob. financières				6 257 032.54	
			TOTAL	3 566 054.55		68 902 626.41
TOTAL GENERAL			3 566 054.55		69 914 095.60	

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	768.80		768.80
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	54 041.57	24 788.00	78 829.57
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outill. industriels	37 763.87	1 813.88		39 577.75
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	67 192.24	11 213.30	78 405.54
	Matériel de transport	37 934.38	5 233.33	43 167.71
	Mat. bureau et informatiq., mob.	70 200.52	9 761.00	79 961.52
	Emballages récupérables divers			
	TOTAL	267 132.58	52 809.51	319 942.09
	TOTAL GENERAL	267 901.38	52 809.51	320 710.89

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détermination de la valeur actuelle

La valeur vénale est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	289 297.00		136 848.00	152 449.00
Autres	3 633 478.96	36 028.25		3 669 507.21
TOTAL	3 922 775.96	36 028.25	136 848.00	3 821 956.21
Stocks				
Créances	234 700.00		50 000.00	184 700.00
Valeurs mobilières de placement		120 993.44		120 993.44
TOTAL GÉNÉRAL	4 157 475.96	157 021.69	186 848.00	4 127 649.65

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Les provisions pour dépréciations :

- * **des titres de participation pour 152 449€** concernent les titres de 2G PROMOTION.
- * **des prêts et autres immobilisations financières pour 3 669 507,21€** concernent :
 - les prêts à la société 2G promotion pour 3 142 235,32€ ;
 - le prêt à la société Nature et Passion pour 450 000€ ;
 - et les créances au Domaine de Sainte Croix (groupe ROUX) pour 77 271,89€ (principal et intérêts courus).
- * **des autres créances pour 184 700€** concernent les avances en compte courant d'associé à la société ROUX FRERES (50% - 234 700).
- * **des valeurs mobilières de placement pour 120 993,44€** se rapportent à des comptes titres.

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	1 104 400.00		339 400.00	765 000.00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	1 104 400.00		339 400.00	765 000.00
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	289 297.00		136 848.00	152 449.00
	- autres immobs financières	3 633 478.96	36 028.25		3 669 507.21
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	234 700.00	120 993.44	50 000.00	305 693.44	
	TOTAL	4 157 475.96	157 021.69	186 848.00	4 127 649.65
	TOTAL GÉNÉRAL	5 261 875.96	157 021.69	526 248.00	4 892 649.65
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières		157 021.69	186 848.00	
	- exceptionnelles			339 400.00	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques pour 765 000€ au 31/12/2018 concernent :

- Un litige auprès de la Banque Populaire Lorraine Champagne pour 300 000€.
- Et un risque de pertes s/la caution CLLJ donnée. Initialement fixée forfaitièrement à 50% des sommes cautionnées, soit 775 000 euros à l'ouverture, la provision est ramenée à 465 000 euros en 2018 du fait des signes d'amélioration de la situation financière de la filiale CLLJ.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les montants des cautions données par la société 2M Promotion indiquées dans le tableau des filiales ci-après comprend les cautions données aux entités listées ainsi qu'à leurs sous-filiales (cas SGMR, et SGMR Ouest).

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
--------------------------------	-------------	---	-----------------------------------	---	-------	-------	--	---	---	---	--

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

NATURE ET PASSION - MONTBELIARD - 795050111	10 000.00	-1 869 422.78	100.00	10 000.00	10 000.00	2 994 660.02		138 754.61	-204 906.06		
L'AGE D'OR PARAY MONIAL - MONTBELIARD - 424497766	28 728.00	862 152.50	98.41	890 421.68	890 421.38			81 661.12	51 413.15	599 509.76	
L'AGE D'OR DIGOIN - MONTBELIARD - 422094714	29 295.00	732 296.82	99.85	761 534.98	761 534.98			173 963.40	65 123.44	62 581.95	
L'AGE D'OR LA CIOTAT - MONTBELIARD - 325832947	358 407.65	738 297.26	99.83	1 288 467.83	1 288 467.83		246 067.00	495 064.88	271 765.68	252 942.35	
2G PROMOTION - MONTBELIARD - 414239129	7 774.90	-3 061 828.04	100.00	152 449.02		3 142 235.32			-722 014.80		
CLLJ - BISCHHEIM - 793646555	1 000 000.00	-657 504.95	75.00	850 000.00	850 000.00	3 080 000.00	2 630 000.00				

Observations Arrêté 2018 non disponible

DOMAINE DE LA GRDE GARENNE - COURTIVRON - 485090542	1 000.00		99.00	61 380.00	61 380.00	651 532.35		42 946.81	1 412.73	2 712.73	
MODENA 2 - MONTBELIARD - 821873742	5 000.00	-76 672.43	99.80	4 990.00	4 990.00		2 763 399.00		-33 667.94		

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

L.M.P. - PARIS - 793821885	10 000.00	13 948.93	50.00	5 000.00	5 000.00	525 488.15	146 883.00	744 666.67	-18 516.36		
L'AGE D'OR SAINT GRATIEN - MONTBELIARD - 519771786	4 000.00		25.00	1 000.00	1 000.00			563 049.09	93 610.31	26 489.71	

Observations Clôture 30/09/2018

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

Filiales et participations (1)	Capital (6)		Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consent par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors tax du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)			Brute	Nette					
SGMR OUEST - SAINT-AVERTIN - 823168554	100 100 000.00	-2 074 875.34	24.94	24 962 580.00	24 962 580.00		1 402 758.00	2 877 257.82	7 703 372.21	508 728.00
Observations	Clôture 30/09/2018									
L'AGE D'OR DE BLAYE - MONTBELIARD - 490061314	2 000.00	-53 757.75	15.00	4 500.00	4 500.00			378 735.58	-1 744.10	
SGMR - MARSEILLE - 428736219	56 110 900.00	35 427 424.46	50.00	31 071 967.49	31 071 967.49		29 275 432.00	4 606 310.62	8 584 681.51	999 974.80
L'AGE D'OR AIGRE - BEAUNE - 351896824	1 524.49	339 421.00	44.50	685 000.00	685 000.00			151 382.68	109 503.75	46 207.47
L'AGE D'OR LAMOTHE MONTR. - BEAUNE - 410595748	16 280.00	14 638.00	25.00	421 245.00	421 245.00	61 007.39	862 500.00	458 108.64	153 096.56	45 364.72
Observations	Clôture 30/09/2018									
L'AGE D'OR MANSLE 2 - MONTBELIARD - 517425690	4 000.00	-2 763.35	25.00	1 000.00	1 000.00	2 718.44	4 700 000.00	468 779.92	95 731.20	31 810.90
Observations	Clôture 30/09/2018									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

Filiales et participations (1)

Capital (6)

Réserves et report
à nouveau avant
affectation des résultats
(6) (10)

Quote-part du capital
détenu en %

Brute

Valeurs comptables
des titres détenus
(7) (8)

Nette

Prêts et avances consenti
par la société et non
encore remboursés
(7) (9)

Montant des cautions et
avals donnés par
la société (7)

Chiffre d'affaires hors tax
du dernier exercice écoulé
(7) (10)

Résultats (bénéfice
ou perte du dernier
exercice clos) (7) (10)

Dividendes encaissés
par la société au cours
de l'exercice (7)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)	6 179 700.65		6 179 700.65
		Autres immobilisations financières	77 331.89		77 331.89
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	378 822.76	378 822.76	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices	369 303.00	369 303.00	
		Etat & autres	15 721.33	15 721.33	
		coll. publiques	3 996.00	3 996.00	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	8 342 661.00	8 342 661.00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	430 791.14	430 791.14		
	Charges constatées d'avance	8 824.30	8 824.30		
	TOTAUX	15 807 152.07	9 550 119.53	6 257 032.54	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice	290 447.75		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement à l'actif des comptes 2M promotion au 31/12/2018 sont nantis au profit de la BECM Mulhouse dans le cadre d'une autorisation de découvert de 5M€ (à hauteur de 3,25M€).

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Compte titres CM-CIC Market Sol. 36480902	498 903.24	402 967.32	2 485.11	98 421.01
OPC FAMEN-F FCP	5 198 180.39	5 175 607.96		22 572.43
TOTAL	5 697 083.63	5 578 575.28	2 485.11	120 993.44

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS 2M PROMOTION - Siret : 422 961 755 00028
Siège : 5 rue Gaston Pretot 25200 MONTBELIARD

ENTREPRISES LIÉES

Les entreprises liées (entreprise susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable) au sein du groupe 2M PROMOTION sont :

- * 2G Promotion
- * L'Age d'Or La Ciotat
- * L'Age d'Or Digoin
- * L'Age d'Or Paray le Monial
- * Nature et Passion
- * Domaine de la Grande Garenne
- * CLLJ
- * SCI Modena 2

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 824.30
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 824.30

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	43 380.18
Autres immobilisations financières	42 805.31
Créances clients et comptes rattachés	336 012.76
Autres créances	74 312.13
Disponibilités	
TOTAL	496 510.38



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	7 524 029.78			7 524 029.78
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	752 402.98			752 402.98
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 256.80			34 256.80
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	32 581 676.65	22 975 385.26		55 557 061.91
Résultat de l'exercice	22 975 385.26	4 200 507.19	22 975 385.26	4 200 507.19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	63 867 751.47	27 175 892.45	22 975 385.26	68 068 258.66

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés pour 2 485 euros correspondent aux plus-values latentes sur les valeurs mobilières de placement. Les placements en moins-values latentes sont dépréciés donc l'impact fiscal et la charge comptable sont similaires.

- Les charges non déductibles temporairement, pour 4 631 euros (dont 2 013 euros à déduire l'année suivante) correspondent aux frais d'acquisition des titres de participation dont la déduction fiscale est étalée sur 5 ans.
- La plus-value latente, en sursis d'imposition (article 210B CGI) sur l'opération d'échange des titres SGMR OUEST / SGMR EXPANSION 2 pour 20 697 240 euros figure dans le tableau suivant au niveau de la quote part de frais et charges de 12%, soit 2 483 669 euros, restant imposable en cas de cession ultérieure des titres de participation SGMR EXPANSION 2 (récemment renommée SGMR OUEST).

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres	3 863.00			1 850.00	2 013.00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres	4 630.00			2 012.00	2 618.00	
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés (à ventiler)	326 046.00			323 561.00	2 485.00	
TOTAL	334 539.00			327 423.00	7 116.00	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficit reportable fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion		2 483 669.00				2 483 669.00

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Autres

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	4 498 787.22	4 498 787.22		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	4 112 512.32	1 334 840.95	2 728 108.56	49 562.81
Emprunts & dettes financiers divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	100 727.64	100 727.64		
Personnel & comptes rattachés	10 016.71	10 016.71		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 188.66	21 188.66		
Etat & autres collectiv. Impôts sur les bénéfices				
autres collectiv. Taxe sur la valeur ajoutée	64 784.86	64 784.86		
publiques. Obligations cautionnées				
publiques. Autres impôts, tax & assimilés	13 772.42	13 772.42		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 110 079.34	3 110 079.34		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	20 873.00	20 873.00		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	11 952 742.17	9 175 070.80	2 728 108.56	49 562.81
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exer.	543 709.97			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	5 535.51			

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION


Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 208.21
Emprunts et dettes financières divers	50 678.83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 278.91
Dettes fiscales et sociales	34 971.37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17 700.00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	179 837.32



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable 





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 2 678 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Information concernant l'utilisation du CICE :

Le CICE se rapportant à l'année civile 2017 (2 597€) a été utilisé pour les investissements de biens corporelles et financiers intervenus en 2018.

Les impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers :

Sans le CICE

Résultat net avant IS = 4 080 505€

IS = - 117 324€

Résultat net après IS = 4 197 829€

Avec le CICE

Résultat net avant IS = 4 083 183€

IS = -117 324€

Résultat net après IS = 4 200 507



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel ont été estimés non significatifs.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Voir le détail des engagements donnés dans les "Autres documents".

Les cautions données par la société 2M Promotion indiquées dans la colonne "autres entreprises liées" sont celles faites auprès des sous-filiales (cas SGMR, et SGMR Ouest).

Au niveau des cautionnements auprès des établissements bancaires, lorsqu'ils sont connus les montants sont ajustés avec le capital restant dû, dans les autres cas, le montant reporté est le montant garanti à l'origine.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société				32 654 100.1	7 555 504.00	40 209 604.15
Engagements assortis de sûretés réelles	2 609 899.07			5 059 520.00		7 669 419.07
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Compte courant CLLJ bloqué				1 080 000.00		1 080 000.00
TOTAL (1)	2 609 899.0			38 793 620.	7 555 504.0	48 959 023.2
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	2 609 899.0			38 793 620.	7 555 504.0	48 959 023.2

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ENGAGEMENTS REÇUS

Voir le détail des engagements reçus dans les "Autres documents".

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société	167 749.21	847 388.54				1 015 137.75
Sûretés réelles reçues		5 080 351.23		464 452.52		5 544 803.75
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Clause de retour à meilleure fortune CLLJ				120 000.00		120 000.00
TOTAL	167 749.21	5 927 739.7		584 452.52		6 679 941.50

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION


Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Néant.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable 





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Voir le détail des dettes garanties par des sûretés réelles dans les "Autres documents".

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 580 091.33	8 154 702.55
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	8 580 091.33	8 154 702.55



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SASU JM DUFETEL

65 Rue de la Paix Imm. Plein Ouest Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

FIDUCIAIRE DE REVISION

2 AVENUE DE BRUXELLES
68350 DIDENHEIM

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	26 442	26 230
TOTAL	26 442.00	26 230.00

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	100	
Frais Swap sur emprunts exceptionnels	3 907	
Opération d'apport de titres SCI AGE OR / SGMR	3 103 120	3 103 120
Produits de sortie s/actifs financiers immob.		357 132
VNC sur sortie d'actifs financiers immob.	462 935	
Indemnisation s/litige perçue		1 500
Reprise de prov. pour risques et charges except.		339 400
TOTAL	3 570 061	3 801 152



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable



2M PROMOTION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 524 030 euros
Siège social : 5 rue Gaston Pretot, 25200 MONTBELIARD
422 961 755 RCS BELFORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2018

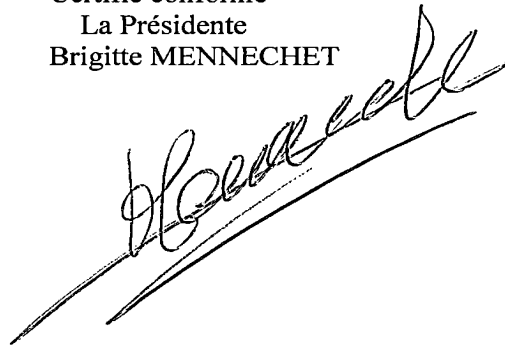
DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 4 200 507,19 euros sur le compte « autres réserves. ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Brigitte MENNECHET



SASU Jean-Marc DUFETEL
Immeuble Plein Ouest
65 rue de la Paix
97133 SAINT-BARTHELEMY
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Basse Terre

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
2, avenue de Bruxelles

68350 DIDENHEIM
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Colmar

2 M PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 7 524 030 €
5, rue Gaston Prétot
25200 MONTBELIARD

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



SASU Jean-Marc DUFETEL
 Immeuble Plein Ouest
 65 rue de la Paix
 97133 SAINT-BARTHELEMY
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes
 de Basse Terre

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
 2, avenue de Bruxelles

68350 DIDENHEIM
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes
 de Colmar

2 M PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 7 524 030 €
 5, rue Gaston Prétot
 25200 MONTBELIARD

RAPPORT des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

OPINION AVEC RESERVE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2M PROMOTION SAS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

A la clôture de l'exercice, le prêt à la filiale NATURE ET PASSION n'a fait l'objet d'aucune dépréciation complémentaire malgré une situation nette fortement négative. Si la dépréciation que nous avons estimé nécessaire avait été enregistrée, la valeur nette des prêts figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2018 serait inférieure de 2 545 K€, de même que le bénéfice de l'exercice après impôt sur les sociétés.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société nous conduit à préciser que les méthodes retenues pour l'évaluation des titres de participation sont motivées par une approche basée sur l'actif net comptable corrigé des plus-values latentes le cas échéant.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations, relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

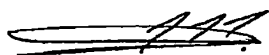
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Barthélemy et Didenheim, le 14 juin 2019

Les Commissaires aux Comptes

SASU Jean-Marc DUFETEL

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION




Jean-Marc DUFETEL

Véronique HABE

Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	63 300,00		63 300,00	63 300,00
Constructions	619 700,00	78 829,57	540 870,43	565 658,43
Installations tech., matériel et outillages industriels	41 472,29	39 577,75	1 894,54	3 708,42
Autres immobilisations corporelles	283 824,12	201 534,77	82 289,35	108 496,98
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	2 403,98		2 403,98	
Immobilisations financières (2)				
Participations	61 329 046,26	152 449,00	61 176 597,26	61 502 663,78
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	1 316 532,61		1 316 532,61	1 316 532,61
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts	6 179 700,65	3 592 235,32	2 587 465,33	2 330 817,58
Autres immobilisations financières	77 331,89	77 271,89	60,00	60,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	69 914 095,60	4 142 667,10	65 771 428,50	65 891 252,80
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 566,41		2 566,41	3 514,78
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				2 210,00
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	378 822,76		378 822,76	7 627,04
Autres créances (3)	9 162 472,47	184 700,00	8 977 772,47	6 441 368,11
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	5 697 083,63	120 993,44	5 576 090,19	5 198 180,39
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	74 586,45		74 586,45	79 255,89
Charges constatées d'avance (3)	8 824,30		8 824,30	11 732,01
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 324 356,02	305 693,44	15 018 662,58	11 743 888,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	85 238 451,62	4 448 360,54	80 790 091,08	77 635 141,02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (Droit)
(3) Dont à plus d'un an (Droit)

KAPPA Consultants

Unité Patrimoniale de ...

5/184

Réserves				
Réserve légale				752 402,98
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				34 256,80
Report à nouveau				55 557 061,91
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)				4 200 507,19
SITUATION NETTE				68 068 258,86
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES				68 068 258,86
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				765 000,00
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				765 000,00
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				8 611 299,54
Emprunts et dettes financières diverses (3)				3 110 079,34
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				4 090,25
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés				100 727,64
Dettes fiscales et sociales				109 762,65
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				20 873,00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES				11 956 832,42
Écarts de conversion passif				
TOTAL GÉNÉRAL				80 790 091,08

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

2 777 671,37 3 109 210,15
9 175 076,60 9 545 761,00
4 470 858,30 2 892 684,60

5/37

6/184



[Signature]

Montant net du chiffre d'affaires	549.680,48	100,00	212.887,41	100,00	336.793,07	158,20
Production stockée						
Production Immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	300,00	0,05	295.290,91	138,71	-294.990,91	-99,90
Autres produits	7,72		1.202,72	0,56	-1.195,00	-99,36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	549.988,20	100,06	509.381,04	239,27	40.607,16	7,97
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7.414,37	1,35	9.947,86	4,67	-2.533,69	-25,47
Variation de stocks	948,37	0,17	587,90	0,28	360,47	61,31
Autres achats et charges externes	556.680,61	101,27	573.455,94	269,37	-16.775,33	-2,93
Impôts, taxes et versements assimilés	24.603,55	4,48	17.463,83	8,20	7.139,72	40,88
Salaires et traitements	149.386,58	27,18	157.124,59	73,81	-7.738,01	-4,92
Charges sociales	51.941,92	9,45	56.142,94	26,37	-4.201,02	-7,48
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	52.809,51	9,61	53.328,95	25,05	-519,44	-0,97
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7.316,49	1,33	312,89	0,15	7.003,60	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	851.101,20	154,84	868.364,90	407,90	-17.263,70	-1,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-301.113,00	-54,78	-358.983,86	-168,6	57.870,86	-16,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	784.562,78	142,73	491.238,45	230,75	293.324,33	59,71
Perte ou bénéfice transféré	719,80	0,13	181.007,00	85,02	-180.287,20	-99,60

Reprises sur prov., dépréciations, transferts	187.989,54	34,20				
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	27.317,35	4,97				27.317,35
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3.703.533,56	673,76	2.599.456,68		1.104.076,88	42,47
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	157.021,69	28,57			411,00	0,19
Intérêts et charges assimilées (4)	157.838,99	28,71			181.080,26	85,06
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	19.311,47	3,51				19.311,47
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	334.172,15	60,79	181.491,26	85,25	152.680,89	84,13
RÉSULTAT FINANCIER	3.369.361,41	612,97	2.417.965,42		951.395,99	39,35
RÉSULTAT COURANT, avant impôts	3.852.091,39	700,78	2.369.213,01		1.482.878,38	62,59
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1.500,00	0,27				1.500,00
Sur opérations en capital	3.460.252,49	629,50	25.530.552,00	11.992,5	22.070.299,51	-86,45
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	339.400,00	61,74			46.805,98	21,99
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3.801.152,49	691,52	25.577.357,98		-21.776.205,49	-85,14
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4.006,14	0,73			39.091,95	18,36
Sur opérations en capital	3.566.054,55	648,75			4.375.730,78	-809.676,23
Dot. amortissements, dépréciations, prov.					584.400,00	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3.570.060,69	649,48	4.999.222,73		-1.429.162,04	-28,59
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	231.091,80	42,04	20.578.135,25		-20.347.043,45	-98,88
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	117.324,00	21,34			28.037,00	-13,17
TOTAL DES PRODUITS	8.839.237,03		29.177.434,15		-20.338.197,12	-69,71
TOTAL DES CHARGES	4.638.729,84	843,90	6.202.048,89		-1.563.319,05	-25,21
Bénéfice ou Perte	4.200.507,19	764,17	22.975.385,26		-18.774.878,07	-81,72

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités filiales
(4) Dont intérêts concernant les entités filiales

965 690,00
33 822,00
440 614,00
32 393,00

KAPPA Consultants
Voir l'attestation de l'expert
7/184

R/184



6/37
Handwritten signature

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 80 790 091.08 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 200 507.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/05/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1/ Contrôle fiscal : Un contrôle est en cours auprès de la filiale 2G Promotion. Cette société ayant donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés où 2M Promotion est la société mère, l'éventuel redressement en matière d'impôt sur les sociétés concerne directement 2M Promotion.

La dernière proposition de rectification en date du 24/11/2016 fait état d'un redressement de 133 408€ en matière de TVA (dont 43 023€ d'intérêts et majorations) et de 571 799€ d'impôts sur les sociétés (majorations non chiffrées en sus). La société a reçu un avis de mise en recouvrement le 28/02/2018 et une réclamation contentieuse a été enclenchée. 2G Promotion contestant la totalité de ces redressements, elle avait fait le choix de ne pas doter de provisions pour impôts au 31/12/2017. En 2018, des précautions sont prises et une provision pour impôts a été comptabilisée pour 700 000 euros.

2/ La société 2M PROMOTION a fait apport en juillet 2018 des titres de participation de 17 sociétés civiles immobilières qu'elle détenait, auprès de la société SGMR. Elle perçoit en rémunération de cet apport 305 545 actions nouvelles de la société bénéficiaire de l'apport. Cet apport effectué à la valeur comptable pour 3 103 120,03 euros au global n'entraîne pas la constatation d'une plus-value d'apport dans les comptes clos au 31/12/2018.

Sur le plan fiscal cette opération d'apport a été placée sous le régime de faveur prévu à l'article 210B du CGI.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, , N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

10/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciel : 1 an

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Composants de "seconde catégorie", dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions :

L'entité n'est pas concernée (Option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 ans
- Matériels et outillages	2 à 10 ans
- Agencements et amén.divers	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	2 à 10 ans



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

11/184




ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Sur le plan fiscal, les frais d'acquisition engagés au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices doivent fiscalement être incorporés au prix de revient des titres et déduits par voie d'amortissement sur une période de 5 ans.

L'option comptable étant la déduction immédiate des frais, le traitement fiscal consiste à réintégrer extra-comptablement les frais déduits sur l'exercice se rapportant à des titres acquis sur l'exercice, et à déduire de façon extra-comptable la quote part des frais correspondant à l'amortissement de l'exercice.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks au 31/12/2018 correspondent aux stocks de matières (nourriture et boissons) de l'établissement La Maraude.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

A compter du 1er janvier 2001, la société 2M PROMOTION a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre de l'intégration comprend :

- Société mère intégrant : SAS 2M PROMOTION
- Sociétés filiales intégrées :
 - EURL 2G PROMOTION
 - SCI L'AGE D'OR DIGOIN
 - SCI L'AGE D'OR PARAY MONIAL
 - SCI L'AGE D'OR LA CIOTAT
 - EURL NATURE ET PASSION

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. La société mère constate dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
 Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.
 Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

12/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	768.80				
CORPORELLES	Terrains		63 300.00				
	Constructions	Sur sol propre	619 700.00				
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		41 472.29				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		130 021.03			
		Matériel de transport		44 874.93			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		108 928.16			
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes				2 403.98			
	TOTAL		1 008 296.41	2 403.98			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		61 791 960.78	3 103 140.03			
	Autres titres immobilisés		1 316 547.61				
	Prêts et autres immobilisations financières		5 964 356.54		292 676.00		
	TOTAL		69 072 864.93	3 395 816.03			
TOTAL GENERAL			70 081 930.14	3 398 220.01			
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine	
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			768.80		
CORPORELLES	Terrains				63 300.00		
	Constructions	Sur sol propre			619 700.00		
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				41 472.29		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				130 021.03	
		Matériel de transport				44 874.93	
		Mat. bureau, inform., mobilier				108 928.16	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes					2 403.98		
	TOTAL				1 010 700.39		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		3 566 054.55		61 329 046.26		
	Autres titres immobilisés				1 316 547.61		
	Prêts & autres immob. financières				6 257 032.54		
	TOTAL		3 566 054.55		68 902 626.41		
TOTAL GENERAL			3 566 054.55		69 914 095.60		

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

13/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	768.80			768.80
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	54 041.57	24 788.00		78 829.57
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		37 763.87	1 813.88		39 577.75
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	67 192.24	11 213.30		78 405.54
	Matériel de transport	37 934.38	5 233.33		43 167.71
	Mat. bureau et informatiq., mob.	70 200.52	9 761.00		79 961.52
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	267 132.58	52 809.51		319 942.09
	TOTAL GENERAL	267 901.38	52 809.51		320 710.89

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	RÉPRISES		Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

14/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détermination de la valeur actuelle

La valeur vénale est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	289 297.00		136 848.00	152 449.00
Autres	3 633 478.96	36 028.25		3 669 507.21
TOTAL	3 922 775.96	36 028.25	136 848.00	3 821 956.21
Stocks				
Créances	234 700.00		50 000.00	184 700.00
Valeurs mobilières de placement		120 993.44		120 993.44
TOTAL GÉNÉRAL	4 157 475.96	157 021.69	186 848.00	4 127 649.65



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

15/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS 2M PROMOTION****Du 01/01/2018 au 31/12/2018****PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS****Les provisions pour dépréciations :**

* **des titres de participation pour 152 449€** concernent les titres de 2G PROMOTION.

* **des prêts et autres immobilisations financières pour 3 669 507,21€** concernent :

- les prêts à la société 2G promotion pour 3 142 235,32€ ;
- le prêt à la société Nature et Passion pour 450 000€ ;
- et les créances au Domaine de Sainte Croix (groupe ROUX) pour 77 271,89€ (principal et intérêts courus).

* **des autres créances pour 184 700€** concernent les avances en compte courant d'associé à la société ROUX FRERES (50% - 234 700).

* **des valeurs mobilières de placement pour 120 993,44€** se rapportent à des comptes titres.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

16/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	1 104 400.00		339 400.00	765 000.00
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL		1 104 400.00		339 400.00	765 000.00
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation	289 297.00		136 848.00
	- autres immobs financières	3 633 478.96	36 028.25		3 669 507.21
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	234 700.00	120 993.44	50 000.00	305 693.44	
TOTAL		4 157 475.96	157 021.69	186 848.00	4 127 649.65
TOTAL GENERAL		5 261 875.96	157 021.69	526 248.00	4 892 649.65
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières		157 021.69	186 848.00	
	- exceptionnelles			339 400.00	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS 2M PROMOTION****Du 01/01/2018 au 31/12/2018****PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques pour 765 000€ au 31/12/2018 concernent :

- Un litige auprès de la Banque Populaire Lorraine Champagne pour 300 000€.
- Et un risque de pertes s/la caution CLLJ donnée. Initialement fixée forfaitièrement à 50% des sommes cautionnées, soit 775 000 euros à l'ouverture, la provision est ramenée à 465 000 euros en 2018 du fait des signes d'amélioration de la situation financière de la filiale CLLJ.

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

18/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS 2M PROMOTION****Du 01/01/2018 au 31/12/2018****IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Les montants des cautions données par la société 2M Promotion indiquées dans le tableau des filiales ci-après comprend les cautions données aux entités listées ainsi qu'à leurs sous-filiales (cas SGMR, et SGMR Ouest).

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

19/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
NATURE ET PASSION - MONTBELIARD - 795050111	10 000,00	-1 869 422,78	100,00	10 000,00	10 000,00	2 994 660,02		138 754,61	-204 906,06	
L'AGE D'OR PARAY MONIAL - MONTBELIARD - 424497766	28 728,00	862 152,50	98,81	890 421,68	890 421,38			81 661,12	51 413,15	599 509,76
L'AGE D'OR DIGOIN - MONTBELIARD - 422094714	29 295,00	732 296,82	99,85	761 534,98	761 534,98			173 963,40	65 123,44	62 581,95
L'AGE D'OR LA CIOTAT - MONTBELIARD - 325832947	358 407,65	738 297,26	99,83	1 288 467,83	1 288 467,83		246 067,00	495 064,88	271 765,68	252 942,35
2G PROMOTION - MONTBELIARD - 414239129	7 774,90	-3 061 828,04	100,00	152 249,02		3 142 235,32			-722 014,80	
CLLJ - BISCHHEIM - 793646555	1 000 000,00	-557 504,95	75,00	850 000,00	850 000,00	3 080 000,00	2 630 000,00			
Observations	Arrêt 2018 non disponible									
DOMAINE DE LA GRDE GARENNE - COURTIVRON - 485090542	1 000,00		99,00	61 380,00	61 380,00	651 532,35		42 946,81	1 412,73	2 712,73
MODENA 2 - MONTBELIARD - 821873742	5 000,00	-76 672,43	99,80	4 990,00	4 990,00		2 763 399,00		33 667,94	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
L.M.P. - PARIS - 793821885	10 000,00	13 948,53	50,00	5 000,00	5 000,00	525 488,15	146 883,00	744 666,67	-18 516,36	
L'AGE D'OR SAINT GRATIEN - MONTBELIARD - 519771786	4 000,00		25,00	1 000,00	1 000,00			563 049,09	93 610,31	26 488,71
Observations	Clôture 30/09/2018									

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société est reprise à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

20/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
SGMR OUEST - SAINT-AVERTIN - 823168554	100 100 000,00	-2 074 875,34	24,94	24 962 580,00	24 962 580,00		1 402 758,00	2 877 257,82	7 703 372,21	508 728,00
Observations	Claîture 30/09/2018									
L'AGE D'OR DE BLAYE - MONTBELIARD - 490061314	2 000,00	-53 757,75	15,00	4 500,00	4 500,00			378 735,58	-1 744,10	
SGMR - MARSEILLE - 428736219	56 110 900,00	35 427 424,46	50,00	31 071 967,49	31 071 967,49		29 275 432,00	4 606 310,62	8 584 681,51	999 974,80
L'AGE D'OR AIGRE - BEAUNE - 351896824	1 524,49	339 421,00	44,50	685 000,00	685 000,00			151 382,68	109 503,75	46 207,47
L'AGE D'OR LAMOTHE MONTR. - BEAUNE - 410595748	16 280,00	14 638,00	25,00	421 245,00	421 245,00	61 007,39	862 500,00	458 108,64	153 096,56	45 364,72
Observations	Claîture 30/09/2018									
L'AGE D'OR MANSLE 2 - MONTBELIARD - 517425690	4 000,00	-2 763,35	25,00	1 000,00	1 000,00	2 718,44	4 700 000,00	468 779,92	95 731,20	31 810,90
Observations	Claîture 30/09/2018									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au 5 A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert-comptable

21/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au 5A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au 5A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital déteu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Brut	Nette				

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au 5 A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

22/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 179 700.65		6 179 700.65
	Autres immobilisations financières	77 331.89		77 331.89
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	378 822.76	378 822.76	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires	369 303.00	369 303.00	
	Etat & autres	15 721.33	15 721.33	
	coll. publiques	3 996.00	3 996.00	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	8 342 661.00	8 342 661.00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	430 791.14	430 791.14	
Charges constatées d'avance	8 824.30	8 824.30		
TOTAUX		15 807 152.07	9 550 119.53	6 257 032.54
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice	290 447.75		
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement à l'actif des comptes 2M promotion au 31/12/2018 sont nantis au profit de la BECM Mulhouse dans le cadre d'une autorisation de découvert de 5M€ (à hauteur de 3,25M€).

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Compte titres CM-CIC Market Sol. 36480902	498 903.24	402 967.32	2 485.11	98 421.01
OPC FAMEN-F FCP	5 198 180.39	5 175 607.96		22 572.43
TOTAL	5 697 083.63	5 578 575.28	2 485.11	120 993.44



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

23/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS 2M PROMOTION****Du 01/01/2018 au 31/12/2018****IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE**

SAS 2M PROMOTION - Siret : 422 961 755 00028
Siège : 5 rue Gaston Pretot 25200 MONTBELIARD

ENTREPRISES LIÉES

Les entreprises liées (entreprise susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable) au sein du groupe 2M PROMOTION sont :

- * 2G Promotion
- * L'Age d'Or La Ciotat
- * L'Age d'Or Digoïn
- * L'Age d'Or Paray le Monial
- * Nature et Passion
- * Domaine de la Grande Garenne
- * CLLJ
- * SCI Modena 2



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

24/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		8 824.30
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	8 824.30

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		43 380.18
Autres immobilisations financières		42 805.31
Créances clients et comptes rattachés		336 012.76
Autres créances		74 312.13
Disponibilités		
	TOTAL	496 510.38



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

25/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	752 403.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	752 403.00	10.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		32 581 676.6
Résultat de l'exercice précédent		22 975 385.2
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	55 557 061.
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		55 557 061.9
	TOTAL DES AFFECTATIONS	55 557 061.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

26/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	7 524 029.78			7 524 029.78
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	752 402.98			752 402.98
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	34 256.80			34 256.80
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	32 581 676.65	22 975 385.26		55 557 061.91
Résultat de l'exercice	22 975 385.26	4 200 507.19	22 975 385.26	4 200 507.19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	63 867 751.47	27 175 892.45	22 975 385.26	68 068 258.66

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

27/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés pour 2 485 euros correspondent aux plus-values latentes sur les valeurs mobilières de placement. Les placements en moins-values latentes sont dépréciés donc l'impact fiscal et la charge comptable sont similaires.

- Les charges non déductibles temporairement, pour 4 631 euros (dont 2 013 euros à déduire l'année suivante) correspondent aux frais d'acquisition des titres de participation dont la déduction fiscale est étalée sur 5 ans.

- La plus-value latente, en sursis d'imposition (article 210B CGI) sur l'opération d'échange des titres SGMR OUEST / SGMR EXPANSION 2 pour 20 697 240 euros figure dans le tableau suivant au niveau de la quote part de frais et charges de 12%, soit 2 483 669 euros, restant imposable en cas de cession ultérieure des titres de participation SGMR EXPANSION 2 (récemment renommée SGMR OUEST).

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres	3 863.00			1 850.00	2 013.00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres	4 630.00			2 012.00	2 618.00	
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés (à ventiler)	326 046.00			323 561.00	2 485.00	
TOTAL	334 539.00			327 423.00	7 116.00	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion		2 483 669.00				2 483 669.00

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

28/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS 2M PROMOTION****Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

- Autres



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

29/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	4 498 787.22	4 498 787.22		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	4 112 512.32	1 334 840.95	2 728 108.56	49 562.81
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		100 727.64	100 727.64		
Personnel & comptes rattachés		10 016.71	10 016.71		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		21 188.66	21 188.66		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	64 784.86	64 784.86		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	13 772.42	13 772.42		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		3 110 079.34	3 110 079.34		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		20 873.00	20 873.00		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		11 952 742.17	9 175 070.80	2 728 108.56	49 562.81
Renvois (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	543 709.97			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	5 535.51			

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

30/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 208.21
Emprunts et dettes financières divers	50 678.83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 278.91
Dettes fiscales et sociales	34 971.37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17 700.00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	179 837.32



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 2 678 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Information concernant l'utilisation du CICE :

Le CICE se rapportant à l'année civile 2017 (2 597€) a été utilisé pour les investissements de biens corporelles et financiers intervenus en 2018.

Les impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers :

Sans le CICE

Résultat net avant IS = 4 080 505€

IS = - 117 324€

Résultat net après IS = 4 197 829€

Avec le CICE

Résultat net avant IS = 4 083 183€

IS = -117 324€

Résultat net après IS = 4 200 507



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

32/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel ont été estimés non significatifs.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Voir le détail des engagements donnés dans les "Autres documents".

Les cautions données par la société 2M Promotion indiquées dans la colonne "autres entreprises liées" sont celles faites auprès des sous-filiales (cas SGMR, et SGMR Ouest).

Au niveau des cautionnements auprès des établissements bancaires, lorsqu'ils sont connus les montants sont ajustés avec le capital restant dû, dans les autres cas, le montant reporté est le montant garanti à l'origine.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société				32 654 100.1	7 555 504.00	40 209 604.15
Engagements assortis de sûretés réelles	2 609 899.07			5 059 520.00		7 669 419.07
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Compte courant CLLJ bloqué				1 080 000.00		1 080 000.00
TOTAL (1)	2 609 899.0			38 793 620.	7 555 504.0	48 959 023.2
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	2 609 899.0			38 793 620.	7 555 504.0	48 959 023.2



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

33/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ENGAGEMENTS RECUS

Voir le détail des engagements reçus dans les "Autres documents".

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société	167 749,21	847 388,54				1 015 137,75
Sûretés réelles reçues		5 080 351,23		464 452,52		5 544 803,75
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Clause de retour à meilleure fortune CLLJ				120 000,00		120 000,00
TOTAL	167 749,21	5 927 739,7		584 452,52		6 679 941,50

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

34/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS 2M PROMOTION****Du 01/01/2018 au 31/12/2018****ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES**

Néant.



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

35/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Voir le détail des dettes garanties par des sûretés réelles dans les "Autres documents".

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 580 091.33	8 154 702.55
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	8 580 091.33	8 154 702.55

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

36/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SASU JM DUFETEL

65 Rue de la Paix Imm. Plein Ouest Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

FIDUCIAIRE DE REVISION

2 AVENUE DE BRUXELLES
68350 DIDENHEIM

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	26 442	26 230
TOTAL	26 442.00	26 230.00

K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

37/184



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS 2M PROMOTION****Du 01/01/2018 au 31/12/2018****RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

38/184



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2M PROMOTION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	100	
Frais Swap sur emprunts exceptionnels	3 907	
Opération d'apport de titres SCI AGE OR / SGMR	3 103 120	3 103 120
Produits de sortie s/actifs financiers immob.		357 132
VNC sur sortie d'actifs financiers immob.	462 935	
Indemnisation s/litige perçue		1 500
Reprise de prov. pour risques et charges except.		339 400
TOTAL	3 570 061	3 801 152



KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

39/184





Kappa

www.kappasud.com

**TRIBUNAL DE COMMERCE
RCS
1 rue de Morimont – BP 70387
90007 BELFORT CEDEX**

Mulhouse, le 13 décembre 2019

BORDEREAU D'ENVOI

<i>Désignation des pièces</i>	<i>Nb</i>	<i>Observations</i>
<p>Objet : SAS 2M PROMOTION Exercice 31.12.2018</p> <p>Veillez trouver ci-joint :</p> <p>Bilan et compte de résultat Annexe Rapport du commissaire aux comptes Affectation du résultat</p> <p><u>Comptes consolidés</u> Bilan et compte de résultat Annexe Rapport du commissaire aux comptes</p> <p>Chèque de 91.46€ Chèque complémentaire de 5.20€</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception</p> <p>Bien sincères salutations Simone VOGEL s.vogel@kappasud.com</p>	<p>Aux fins de dépôt</p> <p>1 1 1 1</p> <p>1 1 1</p>	<p>Arrivé par courrier le 16 DEC. 2019 Greffé du Tribunal de Commerce de Belfort</p> <p>Pour KAPPA CONSULTANTS Jean-Pierre BUYAT Expert-Comptable</p>

BP 62146 - 11, avenue de Strasbourg – DIDENHEIM - 68060 MULHOUSE CEDEX

Tél. : 03.89.33.14.14 – Fax : 03.89.43.86.22

email : kappa@kappasud.com - Externalisation des paies

SARL au capital de 62 500 € - RCS Mulhouse B 399 039 528

Société d'expertise comptable inscrite auprès du Conseil Régional de l'Ordre de Strasbourg – Société de Commissariat aux comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Colmar

Alsøce

